

Note conceptuelle

Gouverner les migrations, normaliser le racisme ? *Effets sécuritaires des politiques migratoires européennes en Méditerranée*

Contexte et justification

L'Union européenne connaît, depuis plusieurs années, une transformation profonde de ses politiques migratoires et d'asile, marquées par l'adoption et la négociation d'un ensemble de pactes, règlements et accords bilatéraux, tels que le Pacte européen sur la migration et l'asile, qui entrera en vigueur en juin 2026. Ces dispositifs visent à contenir et réduire les flux migratoires dits « irréguliers » en provenance du sud de la Méditerranée.

Loin de s'attaquer aux causes structurelles des migrations (inégalités économiques, absence d'opportunités, défaillances des services publics, recul de l'État de droit, violences politiques et environnementales), ces politiques se limitent le plus souvent à des réponses sécuritaires, qui criminalisent aussi bien les personnes migrantes que celles qui se montrent solidaires envers elles.

Les normes adoptées, ainsi que les discours politiques qui les accompagnent, produisent des effets profonds et durables sur les systèmes politiques et sociétés du voisinage sud de la Méditerranée. En pratique, cette nouvelle architecture migratoire européenne – centrée autour du concept d'externalisation des frontières – contribue à renforcer des régimes autoritaires et leurs appareils sécuritaires, dans des contextes caractérisés par l'absence de mécanismes de contrôle démocratique effectifs. Le soutien financier, logistique et politique apporté aux forces de sécurité dans ces pays a très souvent facilité ou accompagné des violations graves des droits humains à l'encontre des personnes en mouvement.

Les mémorandums d'entente (MoU) – à l'instar de celui conclu entre l'Union européenne et la Tunisie en juillet 2023, négocié dans une large opacité, tant à Bruxelles qu'à Tunis – illustrent pleinement cette dynamique. Présenté par les autorités européennes comme un modèle à reproduire, ce mémorandum apparaît pourtant, trois ans après son adoption, comme un échec manifeste, y compris au regard de ses objectifs affichés en matière migratoire.

Parallèlement, l'adoption du Pacte européen sur la migration et l'asile et les discussions en cours autour d'un nouveau Pacte pour la Méditerranée annoncent des évolutions particulièrement préoccupantes dans le champ de la coopération et du développement. Elles consacrent une logique de conditionnalité renforcée, assimilable à une forme de chantage politique, subordonnant l'aide au développement à une coopération sécuritaire accrue en matière migratoire et transformant, de facto, les pays du sud de la Méditerranée en gardes-frontières externalisés de l'Union européenne.

Ces évolutions sont le fruit de décennies de discours racistes, xénophobes et anti-immigration en Europe, aujourd'hui largement normalisés et véhiculés à travers une grande partie de l'échiquier politique. Ces narratifs sont également exportés vers le sud de la Méditerranée, où l'on observe une banalisation alarmante des violences racistes, des discours afrophobes et des théories complotistes, aussi bien dans l'espace public que sur les réseaux sociaux, étant parfois même relayés par des responsables politiques et des chefs d'État.

Il en résulte des conséquences dramatiques pour les droits humains : chaque année, des milliers de personnes perdent la vie en Méditerranée, qui constitue la route migratoire la plus meurtrière au monde. Dans le même temps, l'espace euro-méditerranéen tend à se transformer en un espace toujours plus militarisé et fragmenté, où les intérêts priment sur les valeurs proclamées, et où les droits fondamentaux sont sacrifiés – bref, bien loin de l'esprit du Processus de Barcelone de 1995, qui promettait, officiellement, la création d'un espace de paix, de stabilité et de prospérité partagée pour la région.

Objectifs de la conférence

À travers la participation d'**étudiant-e-s**, de **chercheur-e-s**, d'**activistes**, de **journalistes**, mais également de **personnes (in)directement impactées par ces politiques**, cette conférence vise à :

- Déconstruire les dynamiques autoritaires et racistes à l'œuvre dans les politiques migratoires euro-méditerranéennes ;
- Analyser leurs traductions normatives et institutionnelles, tant en Europe que dans le voisinage sud ;
- Mettre en lumière leurs impacts concrets sur les droits humains et les trajectoires de vie des personnes en mouvement ;
- Questionner les responsabilités politiques, juridiques et morales des acteurs européens et méditerranéens ;
- Ouvrir des perspectives alternatives fondées sur les droits, la justice sociale et la solidarité transnationale.

Dates

Lundi 27 avril
19h15-21h15

Lieu

Sciences Po Paris
Amphithéâtre Claude Erignac

Public cible

- Étudiant·e·s
- Chercheur·e·s
- Acteur·rice·s de la société civile
- Journalistes

Programme provisoire

- **19h15-19h30: Mots d'ouverture par les partenaires du projet clinique**
- **19h30-20h: Présentation du rapport de recherche et du policy brief** par les étudiant·es membres du projet clinique, portant sur les liens entre politiques migratoires européennes et racisme structurel dans la région Euro-Méditerranée, partant d'une étude de cas de la coopération migratoire entre l'UE et la Tunisie.
- **20h-20h50: Table ronde** avec intervenant·es externes qui partageront des perspectives multidisciplinaires sur le thème « Gouverner les migrations, normaliser le racisme? Effets sécuritaires des politiques migratoires européennes en Méditerranée ».
- **20h50-21h10: Questions-réponses/Débat**
- **21h10-21h15: Clôture**

La modération des échanges sera assurée par les étudiant·es du projet clinique

Axes d'intervention de la table-ronde

1. Tendances normatives européennes en matière de lutte contre l'immigration et nouveaux modèles de coopération euro-méditerranéenne
2. Fondements idéologiques et politiques des politiques migratoires contemporaines
3. Renforcement des systèmes autoritaires et propagation du racisme dans le voisinage sud de la Méditerranée
4. Militarisation du voisinage sud et violations graves des droits humains

Cadre institutionnel

Cet évènement est organisé dans le cadre du projet TACKLE (<https://asf.be/project/tackle/>) portant sur la promotion d'un activisme des jeunes contre le racisme structurel en Europe. Dans le cadre de ce projet, Le bureau régional Euromed d'Avocats Sans Frontières (ASF) a entamé une collaboration entre les cliniques juridiques « Migrations » et « Accès au Droit » de Sciences Po en France et la clinique juridique « Migration et asile » de la Faculté de Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (FSJPST) en Tunisie. Ce projet clinique a débuté en septembre 2025 et prendra fin en avril 2026 et repose sur une série d'échanges Sud-Nord, en ligne, comme en présentiel. Il vise à analyser les contradictions entre les cadres législatifs européens sur la migration d'une part, et les discriminations raciales d'autre part, en proposant notamment une analyse de la coopération UE-Tunisie et un focus particulier sur les questions de surveillance numérique. Les livrables incluent la production d'un rapport de recherche et d'un policy brief, ainsi que l'organisation de deux évènements de plaidoyer à Paris et à Bruxelles en avril 2026.